

La lettre à  
**LOLU**



Nul n'est censé ignorer la Loire

irrégulomadaire satirique N° 84, mai 2014

**Inspection  
du travail -  
Voyage à  
Nantes: 1-0!**

2€

p. 8

La vérité si logement

# LES PARADIS FISCAUX DES HUISSIERS

Quasi sinistrés en ces temps qui sont si durs, mon pauvre monsieur, les huissiers de justice ont trouvé un moyen de survivre en déménageant leurs bureaux, chez les pauvres, en pleine zone franche. Un bon moyen pour pas payer d'impôts ni de cotisations sociales.

En contrepartie, faut embaucher du personnel du coin. Et alors ? Euh, ben là...

► page 2



Télécommande

## Fous le campus !

L'école privée, mais bien aidée, va héberger *Télé Nantes*, la télé publique locale, bien aidée.



Sur l'image trochée par l'architecte le projet du bâtiment « *Mediacampus* » est assez moche, malgré la description de son futur parement de « *briques en noir et blanc et camaïeu de gris* », mimant un « *effet pixélisé* ». Une école privée de communication va y héberger *Télé Nantes*, la télé locale subventionnée par les collectivités. Choisis ton campus, camarade. L'opération architecturale est estimée à 14,2 millions d'euros, investissement pris en charge par la Région, le Département, Nantes métropole et la CCI. L'école privée vante ce « *symbole du mariage entre la créativité et l'enseignement supérieur* ». Ce slogan magnifique a très certainement été l'objet du travail du trimestre de la promo communication du module « *cube en béton super bien oùsqu'on ira à la rentrée 2016* ». *Télé Nantes* s'y installera sur 600 m<sup>2</sup>, soit un cinquième du bâtiment. Sciences Com occupera les quatre cinquièmes, soit 2500 m<sup>2</sup>. Mais pour le financement, c'est pas la même répartition. Moitié pour les collectivités, moitié pour Audencia group. Ce « *group* » réunit Sup de Co et Sciences Com, deux écoles supérieures privées pour fils à papa, avec des coûts de scolarité jusqu'à 14 000 euros par an pour le mastère « *finance, risque, contrôle* » de Sup de Co. Chez Sciences Com, les tarifs sont beaucoup plus lumpen-classe moyenne: 7 000 euros de menus frais de scolarité la première année, 7 750 euros la seconde de mastère, mais c'est « *très compétitif* » selon le site de l'école, et ces coûts *low cost* reçoivent « *le soutien financier des entreprises et des collectivités régionales qui prennent une part importante au coût global* ». Locaux, frais d'études, ces étudiants nantis doivent décidément beaucoup aux Nantais. ■

# Fiscalité en huissier trempé

Que font les huissiers de justice en zone franche? On se le demande. On leur demande. Silence radio. D'un autre côté, c'est reposant, tout ce silence.

« Je ne suis pas capable de vous répondre. Je... Je ne suis pas obligé de vous répondre », bredouille Jean-Marie Diridollou, pas ravi qu'on l'interpelle sur ses propres avantages. C'est vrai qu'il est là pour constater une occupation d'agence d'intérim par les syndicalistes, pas pour répondre de ses avantages professionnels et exonérations fiscales devant un journaliste goguenard qui saisit l'occasion pour le pousser dans ses retranchements. Faut dire, c'est pas facile d'avoir des réponses de ces gens-là. Quand on aborde le chapitre de ses impôts, l'huissier fait plutôt le mort. Même si on le relance, par mail ou par téléphone. Son collègue M<sup>e</sup> Philippe Gachet décrochera quelques jours plus tard le téléphone pour tancer le sale garnement: « Vos questions sont polémiques, le ton déplaisant » et pas question de répondre puisqu'il n'y est « pas obligé ». Ils ont dû se passer le mot, entre zonards fiscalement choyés. Dès que le dispositif d'exonération d'impôts a été en place, une quinzaine d'huissiers nantais ont déménagé dans la ZFU, zone franche urbaine de Bellevue. Une envie de côtoyer le populo, sans doute pour mieux le comprendre et mieux l'expulser. En tous cas, c'est tout bénéf: exonération totale de l'impôt sur les bénéfices, de taxe professionnelle, de taxe foncière, de cotisations patronales de sécu...

## Faut pas les prendre pour des constats

Le département liste 32 études regroupant 60 huissiers de justice dont 18 sont basés en zone franche urbaine, soit exactement un sur trois. Ce qui montre une affection particulière pour ces « zones délaissées par l'emploi ». Les « officiers publics et ministériels » qui y ont déménagé leur siège ont une authentique passion pour la redynamisation de ces quartiers « au profit des habitants », en misant sur un recrutement de proximité requis pour profiter des détaxes de ces périmètres très avantageux.

Au 14 bd Churchill, dans l'ancien siège de la Banque populaire atlantique, huit huissiers - regroupement de trois études - s'affairent notamment à recouvrer des dettes pour le compte du Trésor public auprès des mauvais payeurs, tout en ayant eux-mêmes éludé l'impôt. Les chasseurs de prime sont M<sup>e</sup> Didier Chagneau, le président de la chambre départementale des huissiers de Loire-Inférieure et trois de ses confrères qui ont fait pareil en zone franche nazairienne, ce qui n'empêche pas de régulières sorties constateuses sur la ZAD de ND-des-Landes pour un gros client nommé Vinci. Vous savez, la boîte qui a pour slogan « Les vraies réussites sont celles que l'on partage ».

## La BA au bas de l'échelle

La misère ne donne pas seulement aux huissiers du boulot quand il faut expulser, envoyer des som-



mations, brandir des commandes et autres injonctions aux endettés. Les pauvres permettent aux huissiers de faire une bonne action et une bonne opération, en transférant leurs bureaux là où le taux de chômage est le plus lourd et le niveau de qualification professionnelle des jeunes plus bas qu'ailleurs. En zone franche, l'huissier se rachète, et s'achète un bouclier fiscal pas cher.

## Vive la crise sur le gâteau

En 1999, deux ans après la création des ZFU, un rapport du Sénat a épinglé « les phénomènes d'effet d'aubaine et de fraude engendrés par le dispositif des zones franches urbaines ». Ce qui ne saurait concer-

ner les huissiers, bien sûr... Leurs études bénéficient d'un régime de privilèges fiscaux, à condition qu'au moins un tiers des salariés résident dans le quartier classé en zone franche. Et alors, comment réussir cet exploit?

Il fallait faire un état des lieux. Pour le constat, Lulu les a appelés au téléphone. Il fallait écrire. Lulu a écrit. Le président de la chambre départementale fait dire sèchement qu'il n'a « pas le temps de répondre ». Ni depuis la première demande, ni maintenant, ni plus tard. Les autres font pareil, aucune réponse, jamais disponibles, ni au bigophone ni par mail. Sauter sur le larron sur le terrain, en plein constat d'oc-

# Travail partout, commandement aussi

Pas causants, les huissiers. Le fisc pas mieux.

PARMI les questions sans réponse, celle de savoir où travaille réellement l'huissier, où il réalise sa production? Là où il se déplace pour un commandement à délivrer, un constat, un impayé à encaisser, ce qui génère l'acte qu'il facture pour des clients, avocats, entreprises, particuliers qui ont les moyens de se payer un huissier, et ne crèchent pas en zone franche? Ou là où le secrétaire tape la paperasse? Peut-on dire que l'huissier produit dans la zone franche ou qu'il bénéficie juste d'une domiciliation avantageuse pour son compte de résultat?

L'article 29 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2013 a modifié la donne: « Lorsque le contribuable n'exerce pas l'ensemble de son activité dans les zones franches urbaines, les bénéfices réalisés sont soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions de droit commun, en proportion du montant hors taxes

du chiffre d'affaires ou de recettes réalisé en dehors de ces zones. »

Le Code général des impôts précisait déjà que « l'implantation en zone franche urbaine dans le cas des prestataires de services peut présenter des difficultés, notamment lorsque l'exercice d'une activité effective est difficilement vérifiable, ou encore lorsque le prestataire réalise en pratique l'essentiel de son activité en dehors des zones franches urbaines ». La bible du fisc ajoute que « l'implantation de moyens d'exploitation en ZFU est une condition nécessaire mais non suffisante pour se prévaloir du régime prévu ». Pour bénéficier de ces privilèges fiscaux, il faut « y exercer une activité effective concrétisée par une présence significative sur les lieux et par la réalisation d'actes en rapport avec cette activité: réception de clientèle, réalisation de prestations, réception et expédition de marchandises, négoce ». L'huissier futé, lui, a su négocier ses défiscalisations. ■

# Subdélégués distingués

C'est pas le tout d'avoir des adjoints avec des beaux intitulés de fonction, il faut aussi distribuer les miettes aux plus bas de la liste.

LES postes de conseillers délégués sont des genres de sous-secrétariats d'état de consolation. À Nantes, il y en a des tartignoles et à rallonge. Comme Christine Meyer, ex-prof de philo, nommée « conseillère déléguée au stationnement, à la lutte contre le bruit, aux cérémonies patriotiques et aux affaires militaires ». Objectif: faire mettre les fanfares militaires en sourdine pour que les antimilitaristes prennent les hymnes va-t'en-guerre avec philosophie. Prothésiste dentaire, Franck Noury cumule « la production locale et les circuits courts, les professions réglementées (taxis, marchés), le développement des compétences et des parcours professionnels ». Rien que ça. Objectif: militer pour les prothèses bio dans les cantines sans garder une dent contre les chauffeurs de taxi. Patronne d'une boîte de conseil en développement durable, Isabelle Roulleau est conseillère déléguée « à la commande publique et indicateurs ». Objectif: placer des indics dans tous les appels d'offres pour traquer tricheurs et truqueurs sur commande. Quand il n'est pas assistant parlementaire de la députée Marie-Françoise Clergeau, Olivier Chateau est délégué « à la Loire, aux activités maritimes et nautiques, à la mixité et à la diversité

dans l'emploi, et aux travaux ». Si ça se trouve, il sert le muscadet aux vins d'honneur. Objectif: ne rien renverser. Dans le civil chargé de mission à Nantes métropole au service « développement économique & attractivité internationale », Thomas Quéro est conseiller « à l'Agenda 21, à la nature en ville, à la végétalisation, aux déplacements doux, espace public et quotidienneté ». Objectif: faire pousser du gazon sur les roues des vélos et arpenter tous les jours les rues d'un air naturel.

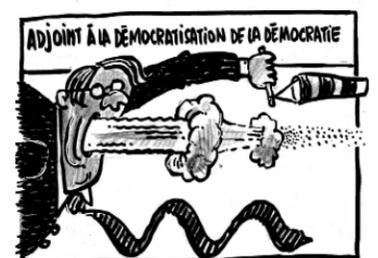
On notera qu'il n'y a aucun conseiller délégué à la lutte contre la corruption en zone humide, idem pour le monitoring de l'éradication des déjections canines et du suicide des rats laveurs, les mesures compensatoires pour le déplacement de punks à chiens, le piratage informatique des minitels et les sextos dans les conseils municipaux. Aucun élu aux merdouilles verdouilles et aux fripouilles en vadrouille. Pas le moindre chargé de mission à la déconfiture de la chrétienté et à l'inscription des apéros Facebook à la nantaise au patrimoine de l'humanité. Pas d'adjoint au survol de la ville par les hirondelles et au petits soins des bobos. C'est à ça qu'on mesure que la ville n'a plus d'ambition. ■

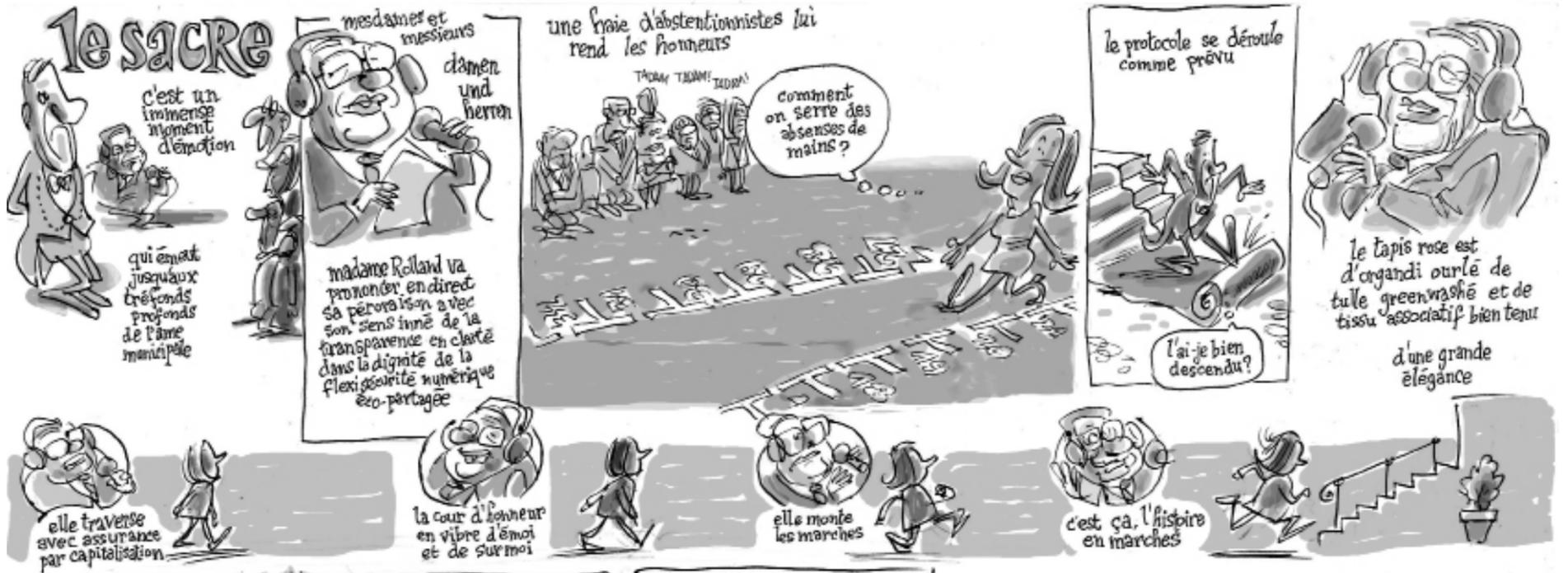
cupation de boîte d'intérim n'a pas donné plus de réponse. Aller sur place à l'improviste expose à un commandement de quitter les lieux. Impossible de savoir comment ils ont rempli leurs obligations fiscales en déménageant: en licenciant un tiers de leurs effectifs avant le changement d'adresses pour en recruter autant habitant dans le périmètre de la ZFU, ou en assumant un sureffectif d'un tiers mais qui plomberait la masse salariale? À part le standard et le secrétariat, ces études recrutent des juristes formés, pas faciles à trouver dans le quartier populaire, où rares sont celles et ceux qui font des études de droit postbac. Comment est contrôlée chaque année la véracité des répartitions du personnel, résidant hors ou au sein de la zone franche? Nantes Métropole assure que ça ne fait pas partie de ses missions. Relancé une demi-douzaine de fois, à Nantes et à Paris, le fisc a mis cinq mois à ne pas répondre à Lulu, hormis un copié-collé du cadre légal et cette précision: « Lorsque l'entreprise fait l'objet d'un contrôle fiscal, le respect des conditions d'octroi du régime fiscal applicable en ZFU est, bien entendu, examiné au même titre que celui des autres obligations de l'entreprise ». On n'en saura pas plus. Dès que vous voyez un huissier, posez-lui la question. Présentez vous comme happy tax payer réglo. Il devrait adorer. ■

Eva Défiscalp

# Élu à tout élu à rien En juin, fume un adjoint

À LA BAULE, pas d'adjoint au château de sable mais presque. Parmi les z'heureux z'élus, le nouveau conseil municipal s'est dégoté un « adjoint à l'événementiel, la communication, la SPL Atlantia, la location de salle ». Apparemment, il ne fait pas la fermeture des portes après 23 heures. Pour l'« adjoint à la sécurité, à la circulation et à l'éclairage urbain », c'est clair, il doit éteindre les réverbères tous les matins à coups de matraque. Celui « à l'environnement, au développement durable, à la plage » ne doit ramasser de serviette ensablée que si elle est en coton équitable, soutenable, stable, favorable et gonflable. Mais le pompon revient à l'« adjoint au tourisme, aux affaires économiques, aux établissements recevant du public et aux associations patriotiques », qui doit chanter la Marseillaise dans les toilettes publiques en faisant payer les touristes spectateurs plein tarif. ■





# Jamais vu une mémoire aussi courte

Il ne faut jamais dire qu'on n'a jamais dit « c'est du jamais vu ». Préfet, chef de la police, intérimaire, tous l'ont dit.

L'ENDEMAIN de la manif du 22 février et des incidents. «Je n'ai jamais vu ça», dit l'intérimaire nantais Patrick Rimbart. «Les CRS avec qui j'ai pu parler après me disent qu'on n'a pas vu ça à Nantes, jamais, et qu'ils se rapportent à l'événement de Strasbourg, le sommet de l'OTAN en 2009 pour trouver quelque chose d'équivalent», déclare le préfet Christian de Lavernée. «Nous n'avons jamais connu ça à Nantes, et rarement dans le reste de la France», insiste le chef de la police deux mois après. Hum... Ce jamais vu a des airs de déjà vu. Voire plus. Et plus d'une fois. Les journées de 1830? Gommées de l'histoire. Les ouvriers républicains armés de mauvais fusils de traite tiennent pourtant la rue. La fusillade place Louis XVI laisse dix morts sur le carreau et 63 blessés par balles. Un détail. En 1907, la grève des dockers laisse un des portefaix du quai sur le carreau, Victor Charles assassiné par un militaire. En août 1927, quand l'amnistie est refusée aux deux anarchistes américains Sacco et Vanzetti et qu'ils seront exécutés, la colère emporte le vaste mouvement de solidarité mondiale. Ce qui provoque des affrontements à Nantes. «On tire sur un commissariat», rappelle Christophe Patillon du Centre d'histoire du travail.

Oubliées aussi, les grèves de 1955, la mort de Jean Rigollet tué par une balle policière, la mise à sac, réelle celle-là, des bâtiments patronaux, par les métallos furibards. Un saccage étage par étage, tout le contenu des bureaux de la rue Arsène-Leloup passé par les fenêtres, les patrons obligés de se réfugier à chaque fois un étage plus haut, jusqu'à signer un accord (qu'ils récuseront quelques heures plus tard).

Jamais vu avant vraiment? En mai 68, la préfecture est attaquée, envahie, «des cocktails Molotov explosent, la place est décapée fiévreusement à coups de barres à mines [...] On enfonce une porte pour pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Des policiers sont massés dans les couloirs, la mitrailleuse à la main, il est donc inutile d'insister. Un cocktail Molotov est jeté dans la voiture du préfet qui brûle immédiatement», raconte Yannick Guin dans «La Commune de Nantes», éditions Maspero, 1969.

## Alea jamais est

Oublions le millier de marins pêcheurs de la nuit du 8 mars 1993, trois heures d'affrontements devant le MIN, sept policiers blessés, un entrepôt frigo saccagé. De la gnotote pour un préfet, avec le recul.

Plus tard: «Nantes a été victime à trois reprises de quelque chose qui ressemble assez à une guérilla urbaine. En trente ans de préfectorale, je n'ai jamais vu ça»\*\* dit le préfet Charles-Noël Hardy, le 13 décembre 1995, en plein schprountz des manifs contre le CIP, «émeutes» contre la précarité et le chômage, selon le



sociologue Claude Leneveu: «Les téléspectateurs français n'auront vraisemblablement retenu des événements nantais que quelques images, l'incendie de la gare routière, des carcasses de voitures calcinées, des vitrines brisées, des magasins dévastés... Images qui réfléchissent, sans conteste, une part de la réalité, mais [relèvent] d'une vision particulièrement partielle et tronquée de celle-ci». Une dépêche AFP du 7 décembre évoque «la poursuite chaque soir des bris de vitrines et de pare-brise, des jets de pierres et de cocktails Molotov». Ces soirs d'émeutes voient

une tentative d'incendie d'un bus, une rame de tram «toutes vitres brisées», une Renault 5 de la Tan incendiée avec ce commentaire d'un étudiant: «Tous savent bien que la Tan collabore avec la police et fait expulser des étrangers en situation irrégulière, emprisonner les pauvres... plein de saloperies»\*\*. Le 30 novembre, une trentaine de vitrines éclatées, «tous les abris de la Tan de la station Commerce sont pulvérisés, le bâtiment d'exploitation a été incendié, un ordinateur de régulation a été entièrement détruit. Le local où les contrôleurs conduisent

## Larukétanou

# Rien à déclarer

Les parcours de manifs, sans déclaration en préfecture? Un usage manifeste, un préfet qui piétine les usages, des cortèges qui ne s'annoncent pas.

À NANTES, déclarer les manifs à l'avance n'est jamais passé dans les mœurs. Les préfets tentent régulièrement de casser cette persistance de vieux usages locaux. Le dernier en date, Christian de Lavernée, n'a pas fait exception, reprochant aux organisateurs de la manif du 22 février ce qui est pourtant une habitude locale. Des usages dont les origines restent floues. «En fait la préfecture avait accepté depuis bien longtemps le principe de non-déclaration comme une coutume. Peut être que ça l'arrange?» se demande un militant. Depuis 1935, le droit de manifestation n'est normalement soumis qu'à déclaration trois jours à l'avance, sans demande d'autorisation préalable. L'interdiction ne peut tomber que pour menace grave de trouble à l'ordre public. Ces dispositions ont été reconduites par la Loi de sécurité intérieure de 2003: «Sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes, et, d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique». L'article de loi prévoit cependant une exception: «Toutefois, sont dispensées de cette déclaration les sorties sur la voie pu-

blique conformes aux usages locaux». Cette dispense pourrait donc s'appliquer à Nantes, même si le texte semble plus voué aux inoffensifs corsos fleuris et aux rituels plus en odeurs de sainteté comme les cortèges de la fête-dieu qu'aux manifs politiques ou syndicales. Le Centre d'histoire du travail n'a pas de source précise sur ce qui serait une exception nantaise. Apparemment, ne rien déclarer s'est transmis par tradition orale. Un comble. Interroger des militants qui ont des années de cortèges sous les semelles, amène des réponses variées: «À Paris c'était le régime préfecture de Police, les parcours étaient déposés. Par ignorance des militants, et par tolérance des forces de l'ordre, ça ne s'est jamais fait, dans les villes de province» pense Pierre Jourdain. «En 68, les flics n'avaient pas nos parcours, même si les RG cherchaient toujours à savoir» rappelle Jean Breteau. «Celles et ceux qui insistaient sur cette "tradition" étaient toujours assez catégoriques: "On ne demande pas d'autorisation" et ont toujours demandé à ce qu'on préserve cet acquis. Ça a été dit par des étudiants, syndicalistes, antifascistes, antiracistes, antinucléaires, paysans...» note Philippe Cou-

tant. Autre son de cloche: «Selon les bruits que j'ai entendus, cette tradition remonterait à Mai 68, mais je ne sais pas si c'est vrai. En tous cas, la plupart des manifs se sont déroulées sans négociation avec la préfecture», dit Henri Le Dem. Pour Serge Doussin, à la CGT depuis 1972, «les manifs, qu'elles soient organisées par un syndicat, une union locale ou départementale, n'ont jamais fait l'objet d'une demande, ni d'une simple information en préfecture, à l'exception d'une manif en fin de soirée lors des manifestations pour le retrait du CIP. À l'époque, le commissaire chef de Waldeck-Rousseau nous a convoqués en préfecture, mais on a maintenu la manif. La puissance publique a plusieurs fois tenté de collecter des infos. Notre réponse fut toujours d'opposer un refus à ces sollicitations, et de perpétuer la pratique qui fut celle des précédentes directions de l'UD. Je pense cependant que nous devions faire exception dans le paysage national.» «Au moment de la guerre d'Algérie, toutes les manifs étaient déclarées en préfecture» se remémore Gaby Parnet. Oui, mais c'étaient des temps de lois d'exception avec l'État d'urgence en 1955 douze mois, en 1958, et en 1961 six mois. Ce qui pourrait indiquer

## NDDL: un projet d'aéromort

Glisser les mots abandon, projet et Notre-Dame-des-Landes dans un moteur de recherche fait tomber 66 800 références en un tiers de seconde. On y retrouve les propositions de Valls aux Verts: «à demi-mots, la fin de NDDL», dit au Monde Emmanuelle Cosse, qui n'a pas été démentie. Les titres ont suivi: «En voie d'abandon» (Urbanews); «Et si le projet Notre-Dame-des-Landes était arrêté...» (Presse-Océan); «Bataille juridique mollement engagée» du côté de l'État (Presse-Océan); «Rennes va-t-il profiter de l'abandon de Notre-Dame des Landes?» (Entreprise-Rennes); «Plan B en cas d'abandon» (Le Télégramme); «Trois preuves que le projet a du plomb dans l'aile» (France 3); «Vraiment du plomb dans l'aile» (Journal de l'environnement); «L'aéroport en fin de course» (Politis). Et même Télénantes, subventionnée par les instances à majorité PS, y va de son «NDDL, une terre de mirages. Et si l'aéroport du grand ouest ne voyait jamais le jour?» et «NDDL cloué au sol». Ce qui doit être un genre de christ horizontal. ■

## Conduite à droite de rigueur

Citoyen festif, mitoyen intempestif, marche à droite!

Même pour des motifs anodins, faut être conforme aux réglementations. Pour bien cadrer les élans spontanés, le Voyage à Nantes a édicté un «guide de manifestations sur l'espace public» qui stipule pour les défilés: «Les trottoirs devront être privilégiés autant que possible. Dans le cas contraire, le défilé devra respecter les dispositions de l'article R 412-42 du code de la route: "Les cortèges, convois ou processions doivent se tenir sur la droite de la chaussée, dans le sens de leur marche, de manière à en laisser libre au moins toute la moitié gauche. En outre, pour des raisons de sécurité, le cortège devra être encadré et signalé, à l'avant et à l'arrière, par des véhicules signaleurs"». Fermez le ban. Pour éviter ce conformisme, deux solutions: manifester sous l'espace public, ou alors au-dessus. Pour une manif de drones ou un cortège en spéléo, faut suivre quel côté de la rue? ■

une parenthèse à l'usage nantais. Rien ne dit que l'habitude ne soit pas antérieure, liée à la mort de Jean Rigollet tué le 19 août 1955 par une balle de CRS sur le cour des 50 Otages. «Déjà dans les années 60, je me souviens que c'était bien l'usage à Nantes que de ne pas donner les parcours des manifs pour autorisation à la préfecture, note Marc Grangiens. Je pense que cela remonte aux grèves "insurrectionnelles" du début des années 50, de la métallurgie nantaise, des Bati-gnolles surtout et des Chantiers.» En l'absence de données historiques fiables, on n'a qu'à dire que ça existe depuis le crétacé. C'est assez? ■

Fernand Pessoulier

Ouverture de la chasteté

# Du cul du cul du cul

Sabre & goupillon

## Bromure ou apartheid sexuel

POUR réussir un élevage d'adolescents, il faut d'abord déterminer leur sexe avec assurance. Puis les séparer. Short et genoux cagneux d'un côté, jupe plissée et barrettes dans les cheveux de l'autre. Les traditionalistes nantais s'y emploient. Baignant à l'extrême droite du bénitier, le cours Charlier, école primaire et collège hors contrat, prône l'apartheid des sexes de ses teenagers en uniforme. Et

convie une vieille baderne pour dispenser cette théorie du genre. Affirmatif. Après avoir béni du regard des hélicoptères kaki, l'ex-général Marc d'Anselme a ouvert un cabinet de psychologue à Versailles, où il vit avec sa moitié Irène de Lassus de Saint-Geniès qui lui a pondu huit enfants. Le 3 avril, ravivant ses souvenirs perso des sixties, le général retraité a conféré à Nantes, salle Bretagne, sur le thème de

«comprendre l'adolescence». Mais un sexagénaire, c'est louche. Ça doit être comme un sexopathe\*, mais en plus génère. ■

\* C'est pas le tout de se saouler de mots, il faut savoir ce qu'est un vrai sexopathe: «Dans une perspective psychodynamique, se dit d'une personnalité située à l'extrême d'un continuum intriquant sexe et éléments affectifs, et dont la conduite souvent répétitive a une fonction défensive contre une désorganisation plus accentuée de l'être.»

Validation des kakis

## Auxiette général de Vendée

Une belle prime au centre de harcèlement sexuel. Formation ou déformation professionnelle?

EN fin de contrat, nos militaires éjectés de l'armée peuvent décrocher une formation professionnelle. Le plus souvent dans une vieille caserne en Vendée, à Fontenay-le-Comte. Créé en 1958, le Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) est au service quasi exclusif de l'armée qui y reçoit des stagiaires de toute la France. Ce campus kaki a connu récemment les honneurs de la presse comme haut lieu du harcèlement sexuel couvert par les gradés. France 3 l'a notamment évoqué: «Fontenay-le-Comte: filmée sous la douche, une stagiaire de l'armée poussée à la démission». Elle voulait une formation de serveuse, en service militaire adapté. Ses supérieurs l'ont poussée à résilier son contrat, sinon elle serait considérée comme «déserteur». Son tort: avoir porté plainte. Le 27 février, le tribunal administratif de Nantes a suspendu en référé cette démission forcée. Ac-

cessoirement, le sergent-blanc a avoué avoir filmé sous la porte de la douche la jeune stagiaire-noire- qui n'a jamais été reconnue comme victime. Quand ils ne se forment pas sur place au métier de réalisateur X, les trouffions à recycler peuvent tâter de différents métiers pour une reconversion, logés dans les chambres douillettes de la caserne, comme à la maison. L'existence de cet établissement peut paraître désuète voire décalée par rapport aux pratiques pédagogiques actuelles qui privilégient la proximité du domicile avec le centre d'enseignement. Le territoire français est d'ailleurs particulièrement bien doté en établissements de formation professionnelle. En général, il suffit de passer convention avec un organisme d'accueil. Mais bon, l'armée maintient les traditions. Le financement-fonctionnement et investissements-devrait revenir au ministère de

la guerre. Négatif. Auxiette, le généralissime des Pays de la Loire, a signé le 26 février l'octroi de 300 000 euros au ministère de la Défense pour acheter du matériel destiné à équiper ce fleuron de l'éducation militaire. Mais rassurez-vous, s'il reste de la place, cette maison d'hôtes pourra aussi accueillir des Fontenaisiens et des chômeurs. Ça au moins, c'est un combat pour la mixité des publics qui mérite d'être souligné. En attendant, la Vendée, toujours pas pacifiée, reste militarisée. ■



Ouverture de la chasteté

## Vive les culs bannis, ma mère

INSTITUÉE par l'Église pour empêcher que les jeunes n'aillent courir le guilledou immodérément dans les fourrés, la Saint-Valentin a remplacé la version païenne héritée des Romains où les Lupercales finissaient par des banquets avec tirages au sort des couples pour l'after des ripailles. Puis les curés se sont fait filouter la fête par les fleuristes, les marchands de petits cadeaux et les hôteliers. Mais désormais ce sont les pornographes institutionnels qui menacent cette hégémonie de l'ordre moral. La Région, en l'occurrence.

«La Saint-Valentin, c'était bien ou bien? Votre chéri(e) vous a offert: une nouvelle version du Kamasutra; une boîte de chocolats aphrodisiaques; le 3<sup>e</sup> tome des «Cinquante nuances de gris»? Pensez au pass prévention contraception. Partagez, vous aussi, votre Saint-Valentin sur Facebook.» Si l'initiative de ce pass contraception existe dans pas mal de régions françaises, ici, il faudrait peut-être un pass con pour

les arrières-gardes cathos. Ce message adressé aux lycéennes et lycéens du public et du privé par la Région Pays de la Loire a aussitôt fait bondir l'enseignement catho qui s'est insurgé contre «des messages subversifs et intrusifs qui transforment la Saint-Valentin et la politique éducative liée à l'affectivité en un encouragement à des expériences sexuelles et à la pornographie?». Cinq directeurs diocésains offusqués, l'association familiale catho qui s'y met dénonçant un «encouragement

explicite à la lecture d'ouvrages érotiques», les élus de droite de la Région aussi, parlant d'«encouragement à la pornographie». Tous les réacs s'y sont mis. Ça sent la reconstitution de ligue anti mariage pour tous brandissant l'«incitation à la débauche pour les mineurs» et agitant le code pénal, article 227-22, passible de sept ans de taule et 100 000 euros d'amende. On ne badine pas avec le cul chez les culs bénis et les culs serrés, même en protestant la bouche en cul de poule. ■

Muséhomme

## Genre n'importe quoi

DES réacs de «l'Observatoire de la christianophobie» ont protesté contre un groupe programmé par le mini festival Histoire d'Avenir les 26 et 27 avril place de la Petite Hollande: un «crazy punk brass band» nommé «Les touffes chrétiennes». Injure à la religion, insupportable dérision anti catho et gnagnagna! Au même moment, l'expo qui va convier les scolaires au muséum d'histoire naturelle s'appelle «Parce Queue». Qu'attendent les ligues de vertu pour protester contre cette lourde allusion au sexe, qui plus est animal? Peut-être hésitent-elles parce que dans protester, il y a tester. ■

# LATULULULU?

## Chère caillasse

Presse-Océan, le 15 avril 2014

La Ville de Nantes veut se payer un caillou à près de 18 000 euros le kilo, soit deux fois plus cher que du caviar beluga le plus coté. Fragment d'astéroïde qui, avant explosion, «avait la taille d'un autobus», la caillasse est tombée dans l'Oural en février dernier. Ouh, c'est connu on ne croise pas le moindre esturgeon en autobus ni le moindre grain de caviar tombé du ciel. Une arnaque, ce météorite. ■

## Quoi d neuf, Seb?

Ouest-France, le 17 décembre 2013

L'as du rallye Sébastien Loeb est présenté comme «nonuple champion du monde». Nonuple? C'est un gars qui dit non en nuplant? C'est pas usuel, la nonuplette, mais ça se dit à l'occasion, chez les vendeurs de neuf. Étymologiquement, ça viendrait du latin nonus (neuvième), le suffixe -ple remontant au latin -plex «plié». «Nonuple» c'est donc, littéralement, «plié neuf fois». En fait, Loeb s'est plié bien plus souvent au rituel des autographes et a plié pas mal de bagnoles dans sa carrière. ■

## Pauv' chouchou!

Presse-Océan, le 1<sup>er</sup> avril 2014

Quand le citoyen Ayrault Jean-Marc a été congédié de Matignon, l'ayraultosphère locale s'est fendue de larmes d'éléphants: «Courageux même s'il souffrait d'une carence en communication», dit son biographe Alain Besson. À Matignon, Ayrault avait un cabinet de 58 personnes, plus un service presse de douze conseillers, une des plus grosses équipes assurant la com' d'un premier ministre, placée dans

un ensemble bien plus large, le pôle «médiat, communication et stratégie» chapeautant les relations presse, les discours, les réseaux sociaux et les études. Marie-Françoise Clergeau: «Le travail réalisé à Nantes s'est inscrit dans la durée et la patience. Or à Matignon, on ne lui a pas laissé suffisamment de temps». Sauf que personne ne le voyait vraiment 23 ans à Matignon. Le masochisme a ses limites. ■

## Pluie de plaques

Le Figaro, le 27 février 2013

Cinq jours après la manifestation du 22 février, où Ouest-France avait parlé de jets de parpaings (15,5 kilos s'il est creux, 30 s'il est plein...), Le Figaro a trouvé mieux: «Pris sous une pluie de projectiles divers, dont des plaques d'égout et des billes d'acier tirées par lance-pierres, 129 policiers et gendarmes avaient été blessés ou contusionnés», écrit le journaliste expert Christophe Cornevin, «grand reporter au

Figaro, spécialiste police et renseignement». On a bien lu, les plaques d'égout ont volé en pluie. Lulu a vérifié livrescolement: une telle plaque pèse ses bons 50 kilos. Les faire voltiger? Faut être maousse costaud. Les recherches policières vont être aisées, ciblées sur les sportifs de très très haut niveau, catégorie lanceurs de poids hautement dopés. À moins que Cornevin ne soit carrément à côté de la plaque... ■

## Nouvel ordre

Ouest-France, le 3 janvier 2014

La Poste occupée à Vertou par des usagers furax contre la suppression des ouvertures du bureau le lundi. La Poste a trouvé la bonne réponse: faire évacuer par les gendarmes et fermer toute la semaine soi-disant pour raison de sécurité. Les gendarmes, ça doit être dangereux pour la population. Un panneau avertit sur la porte: «Fermé jusqu'à nouvel ordre.» Quand on requiert les forces de l'ordre, forcément la notion d'ordre devient primordiale. ■

## Presta procédure

Presse-Océan, le 19 mars 2014

Contre le pacte de responsabilité, un paquet d'irresponsables s'est mis en grève à l'aéroport Nantes-Atlantique. 22 vols retardés. Celui de Nice a pris trois heures dans la vue. Le communiqué de presse de l'aéroport a le sens de la formule conviviale: «La compagnie a déclenché une prestation rafraîchissement comme le veut la procédure». Rafraîchir les passagers? Leur date de fraîcheur s'est donc périmée en trois heures. Faut leur faire signer un pacte de préemption prolongée. ■

## Matignon story

Ouest-France, le 2 avril 2014

Pour son retour à Nantes, l'épouse de l'ex-Premier, Brigitte Ayrault, a lâché: «Cette aventure se termine trop vite à mon goût». Elle cause comme dans les émissions télé où on se fait éliminer toutes les semaines par les autres candidats, ces salauds. On est dégoûté, mais faut faire bonne figure, même si Brigitte a raté la demi-finale. Elle peut toujours se refaire avec Nouvelle star ou Koh-Lanta. ■

# Le préfet sur la réserve

Pour amadouer les écolos, le préfet joue 15 000 ha d'estuaire à classer réserve naturelle nationale contre l'abandon de bisbille pour détruire la vasière nazairienne. Un quasi chantage qui inclut aussi la méthode des mesures compensatoires, déjà décriée à ND des Landes.

Si le projet d'aéroport est bien une épine dans le pied du préfet, une autre écharde lui titille les arpillons: le projet de réserve naturelle nationale pour l'estuaire de la Loire, dite RNN, lancé en 2009 par Borloo, alors ministre écolo. C'était, juste après l'abandon du projet d'extension portuaire à Donges Est en zone humide, ratatinée par l'Europe pour non respect des règles sur l'environnement. Les recours avaient été portés par trois associations écolo\*. Une victoire hors-sol, juridique, sans lutte de terrain. Aucun rapport de force instauré par un collectif de tritons en colère ou de rousserolles effarvates.

## Réserviste

26 novembre 2010: le préfet Christian de Lavernée lance la première réunion pour causer RNN. Prévue en janvier 2014, après consultations locales et enquête d'utilité publique, la création de la RNN s'enlise illico à la case départ. Spécialiste des retards de projets, le préfet tombe ici en terrain bien miné. Comité scientifique et services de l'État envisagent alors de classer 12 000 à 15 000 ha, un quasi-record français. Les assos de protection de l'environnement sont pour, dont la Ligue de protection des oiseaux qui se verrait bien gérer la future réserve. Pour son périmètre, Nantes métropole est pour, à Couëron, au Pellerin. Regroupant surtout des chasseurs, quelques pêcheurs, des agriculteurs de la Coordination rurale, le collectif «Des Racines et des Hommes» est farouchement contre. Le prestataire choisi par l'État pour forger le projet (précédents administratifs et techniques, critères d'études, incidences économiques, campagne d'acceptabilité) est Biotope, bien connu à ND-des-Landes.

## Compromissionnaire

Le préfet pond en février 2013 un «pacte pour l'estuaire» qui n'a force ni de loi ni de réglementation. C'est à la mode, les pactes. Un compromis purement stratégique. Quelques principes, sans engagement formel. Les chasseurs refusent de signer, toujours logiquement contre la RNN. Les écolos tiennent aussi. Récrit plusieurs fois devant les réticences, mais sans rien changer au fond, le texte ne précise pas de périmètre à la réserve naturelle en projet, et propose un mode de compensation pour la vasière de Méan, ou Grand-Tourteau, classée Natura 2000, «au potentiel nutritionnel encore important pour l'avifaune migratrice et hivernante (limicoles, anatidés)». Le pacte servirait à désamorcer l'opposition au bétonnage du Grand-Tourteau. Pour le conseiller régional vert Christophe Dougé, «la monnaie d'échange, c'est: on vous donne la réserve, lâchez la vasière de Méan». «Cette règle du



donnant-donnant, c'est une forme de chantage», abonde Hervé Le Stat pour Bretagne Vivante. Le reste de grande vasière bien mordue par le béton au xx<sup>e</sup> siècle est un petit carré de vase avec une pointe, 71 ha seulement, au pied du pont de Saint-Nazaire. Le réaménagement portuaire voudrait la bétonner pour déplacer à l'aval le terminal roulier, où doit prendre place l'usine à nacelles et turbines éolienne marines d'Alstom. Division: en février 2012, au conseil municipal de Saint-Naz', l'écolo de service François Billet a approuvé cette disparition d'espace protégé. L'intérêt suprême de l'éolien

industriel contre un parterre de vase sacrifié.

## Serpentdémériste

«Ce projet de réserve risque de tourner à l'Arlésienne», explique le naturaliste Hubert Dugué, de l'Acrola, Association pour la connaissance et la recherche ornithologique. Le préfet voit avant tout l'estuaire comme une zone économique. Depuis dix ans, le périmètre classé Natura 2000 n'existe que sur le papier. Les élus des deux rives n'ont pas signé son application, personne n'a été nommé pour le faire respecter, et il n'y a aucune gestion. Il ne s'agit pas de mettre 20 000 hectares d'estuaire sous

cloche, mais il faut des contraintes raisonnables. Sinon, cet écosystème qui recèle des trésors naturels et mérite une protection sera rogné peu à peu par l'extension de diverses activités, notamment portuaires et industrielles.»

## Antivitrifiste

«Pas question d'accepter un sanctuaire qui vitrifierait ce territoire. On nous dit que nous pourrions toujours chasser... On connaît le refrain! La première année on nous laisse faire, et la suivante, la chasse n'est plus autorisée qu'en poste fixe, sans chien. Dans toutes les réserves françaises, ça se passe très mal», riposte Dany Rose, président de la fédé départementale des chasseurs et du collectif «Des racines et des hommes». Un doigt sur la gâchette, un œil sur le renouvellement des stocks d'oiseaux d'eau à tirer, les chasseurs défendent les réserves qu'ils gèrent eux-mêmes, «derniers bastions de la chasse populaire, où tout un chacun peut pratiquer pour un prix modique.»

Pour l'estuaire, la Région, les collectivités, le Département préféreraient de beaucoup un classement en parc naturel régional, beaucoup moins contraignant. Une étude de faisabilité doit être rendue cette année 2014. Même les chasseurs pourraient l'admettre. Mais les mêmes enjeux sont bien moindres. En attendant, on pourra toujours faire une réserve bocagère humide à ND-des-Landes. Pas besoin de faire campagne, tout est déjà en place. ■

## Bruno Dubon

\*Loire Vivante, Bretagne vivante, Ligue de protection des oiseaux.

## Fur et à mesure

# Compenser, plus con qu'on pense

Mesures compensatoires ou droit à détruire, le même calcul est tenté dans l'estuaire qu'à ND-des-Landes. Il y a des coups de pieds au calcul qui se perdent.

LA vase à Méan? Table rase. Le préfet, milieux économiques et portuaires sont d'accord. Et avec la même méthode des mesures compensatoires récusée à ND-des-Landes. Le système est copié sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre, que les industriels vendent quand ils ont des excédents ou rachètent quand ils ont trop pollué. Un marché international qui équivaut à un vrai droit à polluer. Comme les «indulgences» des cathos du Moyen âge, inaccessibles aux pauvres. Les mutualisations de mesures compensatoires, c'est pareil. Pour le projet d'aéroport ou de classement de l'estuaire, faute de pouvoir recréer autant de surfaces naturelles que ce qui serait détruit, Biotope la joue à l'américaine: aux USA, depuis les années 1990, quelque 500 «banques de compensation» permettent de ratisser un coin de nature avec

un droit à détruire tarifé, aussi cynique que légal. Comme un permis à points: «Un hectare vaut par exemple 25 points. Si on le détruit, il faut trouver 25 points pour le remplacer, disons dix mares à 2,5 points. Le principe de compensation appuie l'idée que partout où la nature embête, on va la déménager; et pour ça, il suffirait de la mesurer» note François de Beau-lieu, du Collectif des naturalistes en lutte à ND-des-Landes et secrétaire général de Bretagne vivante.

Déjà, l'idée de faire des dégâts et de compenser à la découpe, élément par élément, est absurde, oubliant les interactions de tout écosystème entre espaces, végétation, réseaux aquatiques. À supposer que ça marche, ces milieux se montrant naturellement rétifs au copié-collé.

## Irréalizable mouvant

Sans précédent en France avec

une telle ampleur, ND-des-Landes ou l'estuaire de la Loire pourraient servir de modèle pour les futurs bétonnages en Europe. Problème: le rapport d'experts chargés par Ayrault en décembre 2012 de jauger la pertinence de ce joli système compensatoire en a récusé le principe, l'absence de suivi sérieux et de garantie de résultats, relevant même «son excessive complexité, la rendant peu intelligible par les citoyens». Ce qui plombe un calcul prétendant «créer ou restaurer un tel complexe d'écosystèmes à l'identique».

Normalement, dans le système français, tout projet qui risque de ruiner un milieu naturel doit envisager deux phases, «éviter» et «réduire», avant de «compenser», dernière possibilité et non pas un but en soi, ni un calcul légitimant de brûler les étapes. Compensation, nouveau piège à cons. ■

## Immédiatbordingue Le geek pro navion

Les Ailes de l'ouest, l'asso des pro aéroport qui s'appelait Acipran, est formée de croûlants en fin de carrière à la chambre de commerce et de retraités de la CCl. Il y a quand même un jeunot. Community manager de l'asso, Mathias Crouzet, s'escrime sur les réseaux sociaux. Ses traces sur internet disent qu'il a créé un site de vente de billets d'avion en ligne et qu'il est actuellement dans le civil ingénieur commercial chez Vigicorp, une agence web de Saint-Herblain qui a Vinci pour client et réalise le développement technique du site internet «pour la construction du nouvel aéroport de Nantes». Mathias Crouzet dispose aussi d'une boîte à son nom de vente à domicile. Il s'y connaît en aéronautique, il a travaillé à l'aéroport comme «coordinateur des incidents bagages». Et selon un bout de son CV, «d'un naturel dynamique et agréable, je saurais mettre ma capacité à convaincre, ma très forte autonomie et ma forte conscience professionnelle à votre service». C'est beau comme un vol de gerfauts sans pilote. ■

## Zonumid

## Cherchez l'tritron

C'est l'année con-con, de la convention de contournement.

EN 2014, la journée mondiale des zones humides, pilotée par le bureau de la Convention de Ramsar\* s'intéresse aux liens avec l'agriculture. Tiens donc. En Loire-Inférieure, presque tout est centré sur la plaine de Mazerolles (cinq animations), avec une conférence sur les marais de Goulaine, et deux sur Grand-Lieu. L'ombre du fantôme d'une zone humide sensible, où l'agriculture est concernée, une certaine zone à Notre-Dame-des-Landes, plane sur le programme. Une zone humide qui plane? Ce sont les contrôleurs aériens qui vont être surpris. Tritons à basse altitude... Mayday, mayday! ■

\* Convention établie par un traité international en 1971, relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau.

## Confluences désenclavées

## Excentrique mais pas trop

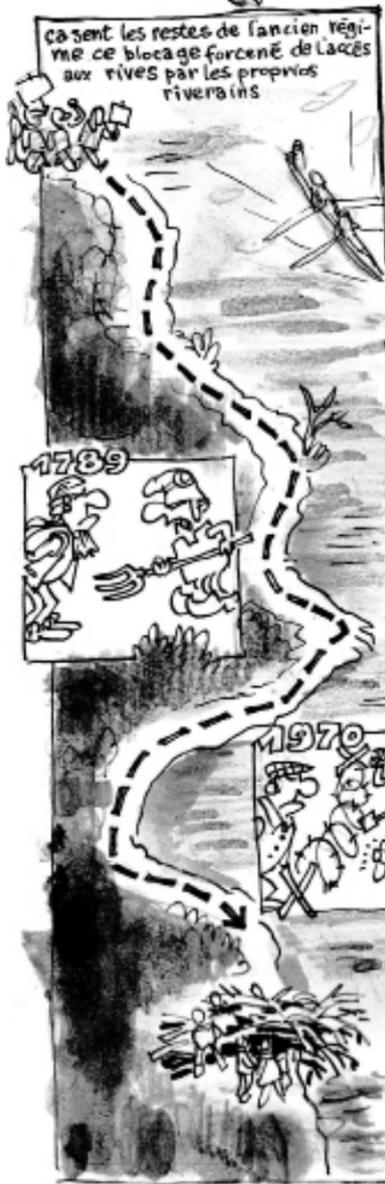
POUR vanter l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, on nous dit qu'un des enjeux est de «développer les lignes directes au départ de Nantes et désenclaver un territoire totalement excentré du reste de l'Europe»\*. La projection 2030 de Nantes métropole revient aussi sur le handicap d'une «agglomération excentrée en Europe, à l'écart des flux naturels de circulation». Et pourtant Nantes métropole dit exactement le contraire sur la plaquette de promo du nouveau quartier EuroNantes gare: «Nantes, métropole de confluences, est plus que jamais au cœur des échanges: densité de l'offre TGV, notamment vers Paris, réseau routier performant, lignes aériennes en constant développement.»\*\* ■

\* www.nantes.futuraeroport.fr

\*\* «2030, un projet pour la métropole nantaise», 68 pages, Nantes métropole, décembre 2012

# Les rendez-vous de l'Endre

EST LA LUTTE FLUVIALE



**Résumé des épisodes précédents**

La loi a évolué d'un droit de débarquement, on est passé depuis 2006 à une servitude de marche-pied qui permet l'accès le long des lacs et rivières domaniales

DE MARCHÉ À PIED?

mais pour l'Endre, la revendication perdue depuis près d'un demi-siècle.



**la chanson date des années 1970**

*toujours chantée*

Des plateaux du Loroux à la Ville de Nantes fleurissent un peu partout sur les rives de l'Endre poteaux et barbelés, barbelés et chicanes c'est le repaire des riches, seigneurs de la finance maîtres-escrocs en affaires, mûcheins ou avocats propriétaires fonciers, des comtes et des marquis

**REFRAIN**

L'Endre arrose des terres volées volées au peuple qui travaille lura lura lura lon lère, lura lura lura lon la Mais craque le mur de la honte les bords de l'Endre sont à tout l'monde lura lura lura lon lère, lura lura lura lon la.

Voyez les calfs dorés, voutres sur sable fin voyez-les s'étaler de l'Endre à la Bretagne parasites de la Baule, ruffians du Pouliguen Floralies, cent millions et même davantage ça profite aux Drouin, ça profite aux Laportes et ça fait taire le peuple en lui parlant de fleurs

Toi l'ouvrière traquée au fond d'un HLM toi l'immigré parqué dans de sales bidonvilles toi l'paysan chassé de la terre des anciens vivant de pauvres vies en baraquons de misère admire la villa qui vaut 200 millions c'est celle de Bonnet, pépiniériste à Nantes

Pour les serfs, les bouseux, mille ans de privilèges se dressent devant eux mille ans de vexations et mille ans de parole qu'on leur a refusées Eux qui sont exilés des bonheurs de la terre aux barbelés de l'Endre monte leur cri de colère aux barbelés de l'Endre volée par les Seigneurs



Pas déçue du voyage

# Le vidage à Nantes

Faut pas escagasser de l'intérieur, les dirigeants du Voyage à Nantes. Sinon, c'est voyage forcé, à l'extérieur.

RÉGISSEUSE d'œuvres des collections du château des Ducs de Bretagne depuis cinq ans, Anne\* y gérait les pièces prêtées d'un musée à un autre. Elle intègre de fait le Voyage à Nantes, la société publique locale qui depuis avril 2010 chapeaute le personnel du syndicat d'initiative, le Château, les machines et la biennale Estuaire, soit 260 équivalents temps plein. Rigoureuse comme le veut son métier, fonctionnaire très bien notée, Anne a eu la mauvaise idée d'être élue déléguée du personnel et secrétaire du CHSCT, le Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail. Élue sans étiquette, elle rejoint la CGT. Pour ses employeurs, ses états de service commencent mal quand le CHSCT exige en mars 2012 que les normes de sécurité soient respectées aux flam-bant neuves Machines de l'île. Résultat immédiat: il a fallu reporter de deux jours l'accès au public. Le staff en chef du Voyage fumasse. Pas la meilleure initiative pour se faire bien voir, dans une maison menée par un Jean Blaise qui a toujours honni les syndicats. Au Lieu unique, il en était épargné. Pas de chance, à l'office du tourisme, au château, les syndicats étaient déjà dans la place. Le 31 mai 2013, Anne est dans le local syndical. La DRH vient la chercher en tant que secrétaire du CHSCT, pour une vague mise au point. Technique éculée mixant mise sous pression, déstabilisation, intimidation: l'entretien se fait dans une salle à part, seule face à la secrétaire générale, la DRH et son assistant. «Le sentiment très désagréable d'être prise au piège, puis je l'ai ressenti comme une agression», dit Anne. Attaques personnelles, insinuations sur son comportement qui poseraient des problèmes à ses collègues. La réunion surprise vise à lui faire signer un document permettant de ne pas convier le délégué syndical de l'entreprise au prochain CHSCT, où il peut pourtant siéger s'il est convié. Il est surtout question de faire plier la récalcitrante, suite à une guéguerre pour faire respecter les procédures, les délais de convocation aux réunions. Un classique dans les entreprises où le conflit est latent. «Je leur ai dit qu'ils faisaient mon procès. Mais après une heure à se faire engueuler, on craque», confie Anne. La DRH lui demande «que ça reste entre nous». Surtout ne pas ébruiter cette réunion sans convocation et très borderline, qu'un esprit tatillon qualifierait d'entrave au fonctionnement du CHS, passible de poursuites judiciaires\*\*. Refusant ce pacte de silence forcé, Anne en a parlé autour d'elle.



La DRH du Voyage à Nantes intervient alors au sein du Château pour maintenir la pression sur le rétive et faire tomber une remontrance. «Message clair: si je ne m'écrase pas, elle trouvera le moyen de me nuire». Ailleurs, on appelle ça du harcèlement. Pas de soutien du délégué syndical CGT. Arrêt maladie, et démission du CHSCT en août 2013, «après d'autres démissions de membres du CHSCT, ce qui est de nature à constituer un délit d'entrave au fonctionnement de cette instance», notera l'Inspection du travail. Arrivant en fin de détachement de sa collectivité d'origine dans l'est de la France, Anne devait être recrutée par la Ville de Nantes. Mais finalement, Le Voyage à Nantes a préféré la jouer *Dégage de Nantes*. Le recrutement? oublié. Bon voyage, mais sans la prévenir. Sa hiérarchie nantaise ne lui dit rien. Elle sera avertie par sa collectivité d'origine. Élégant. Petit hic, elle est représentante du personnel. Rappelant «pression et convocation inopinée» à un «entretien non programmé», l'Inspection du travail refuse le 4 février 2014\*\*\* le licenciement déguisé de cette salariée protégée qui a «exercé son mandat

avec conviction, fermeté et compétence, ce qui a contribué à détériorer la relation de travail avec son employeur», tout en «considérant que le CHSCT a fait part à l'inspection du travail, à de nombreuses reprises, des difficultés que les membres rencontreraient pour exercer leur mandat, ce qui a nécessité l'intervention de nos services». C'est un camouflet aux bonnes œuvres des ressources zumanes. Il faut la réintégrer. Trop tard, le dégât est fait. Informée le 6 décembre dernier que son contrat n'aurait pas de suite à Nantes, Anne a cherché du travail ailleurs, revendant son appart en urgence. Nantes, qui se la joue destination, s'est cette fois muée en point d'éjection\*\*\*\*. A défaut de «la ville renversée par l'art», Anne a droit à la vie renversée par l'arbitraire. ■

Emma Lalèze

\* Le prénom a été changé.  
 \*\* Jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende, le double en cas de récidive.  
 \*\*\* Refusée du même coup, une rupture conventionnelle un peu forcée pour une autre salariée des Machines, elle aussi membre du CHSCT...  
 \*\*\*\* Directeur, secrétaire générale, DRH et dir com ont été sollicités par Lulu mais c'était les vacances et la dir com a répondu qu'il fallait attendre au moins une dizaine de jours. Trop tard pour le bouclage.

AG au CG

## Syndicat dit quoi?

L'histoire du mouvement ouvrier, ça sert à tout, même à vanter de renier l'héritage.

L'exposition «Assemblée générale» dans le hall du département a fait la part belle à l'histoire syndicale et aux luttes sociales dans un département qui a un passé d'anarcho-syndicalisme et de lutte de classes vigoureuse. Les visiteurs qui ont lu les panneaux jusqu'au bout ont un peu tiqué sur la conclusion: «La syndicalisation des salariés comme l'investissement au long terme dans les structures syndicales est donc une nécessité pour les citoyens désireux de se faire entendre». Jusque-là tout va bien, c'est après que ça se gâte: «Cette "resyndicalisation" doit passer par une adaptation de

la loi à la nouvelle situation économique et sociale en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais aussi par une adaptation des syndicats des salariés aux évolutions de notre société». Les inadaptés, les archaïques, n'ont pas vu que la société avait vachement évolué. Ce qui n'est ni plus ni moins que le refrain patronal et ultra libéral sur les syndicats responsables, qui savent signer des accords plus vite qu'on ne leur demande. Toujours le stylo plume à la main. La majorité rose du département ferait en somme l'éloge de la CFDT en enfonceant la vieille lutte de classes dans le passé d'images sépia. ■

Ploucs à choux

## La supériorité de la Loire-Inférieure

Les régions en vente à la découpe: ça cacophone à qui mieux mieux.

LE président normand (né à Rouen avant de prendre la nationalité corrézienne) Hollande envisage de redécouper des régions et hop, les grands socio-démocrates du coin se dépêchent à bétonner un nouveau mur de l'Atlantique. Reconstituer la Bretagne à cinq départements? Pas question de «prendre des bouts de régions pour les mettre avec une autre», réplique sur France Inter Ayrault, aussi opposé à une fusion Bretagne-Pays de la Loire. Le département Grosvalet prône un jeu de ciseaux basé «sur les infrastructures, les populations, les outils de développement des territoires» que le boss de la Loire-Inférieure oppose à une approche qui ne serait, forcément, qu'«identitaire et culturelle». Christophe Clergeau, rejeton de la députée et dauphin aussi présumé que présomptueux d'Auxiette à la Région, feint l'assurance tranquille tout en transpirant dans son costard vieille France. Et si finalement la boutade de l'ancien vétérinaire et toujours sénateur UMP André Trillard\* était la solution: donner le nord-Loire aux «ploucs» et le sud-Loire aux «ventres à choux»? Ce serait un comble pour Dédé la Trille qui rêve depuis des années d'un nouveau pont entre les deux mondes enjambant l'estuaire en pleine zone humide protégée. ■

\* 20 minutes.fr, le 20 janvier 2014.

Goudetanpo

## Il faut tem-po-ri-ser

Enfin un slogan pour «susciter chez la cible un sentiment de confiance propice aux investissements»...

À lire le rapport annuel de Nantes Métropole développement, l'agence économique de la communauté urbaine, un truc génial s'est passé, rapport au «positionnement marketing du pôle métropolitain Loire-Bretagne», regroupement carpe et lapin entre Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest (Lorient, va te faire voir). Déjà l'idée que ces villes, distantes de 65 à 377 km, puissent former une métropole fait rigoler. Le plus terrible, c'est qu'avant, ces patelins n'avaient pas de voix. De vraies carpes. Il leur fallait d'urgence un slogan lapin pour les salons pros, genre immobilier de bureaux, projets urbains, commerce. Et là, magie! un concept à belles z'oreilles est sorti du chapeau en mars 2013: «The good tempo!» (parfois écrit subtilement «temp'o»). Sur une musique de techno gngnngn pour halte-garderie, un diaporama insipide le décline: «to enjoy, to invest, to live». Auto congratulations: «Ce concept fédérateur destiné à valoriser un territoire équilibré et à rassurer les investisseurs» a apparemment «permis de promouvoir la coopération des cinq métropoles partenaires». C'est tellement beau, la com' quand ça court comme un lapin aveuglé par les phares d'une auto tamponneuse. Et ça rassure les magiciens de l'investissement. ■

Tourbillon zéro

## Panique nique douille

Vooooooooouf ! Attention : tornades inoffensives fréquentes.

C'est écrit en gros et gras sur toute la une de Presse-O\*: «Loire-Atlantique, terre de tornades». À l'intérieur, deux pages pleines de tourbillons flippants. En fait, la Loire-Inférieure n'a que des tornades EF0, de «très faible intensité». Moins fort, ça n'existe pas. Plus, c'est EF5 qui soulève les maisons et les camions mieux que le grand méchant loup soufflant la cabane aux p'tits cochons. Une fois la trouille passée d'habiter dans un tel enfer, on lira un petit inventaire de 14 cas depuis 1801: quelques toitures arrachées, du mobilier de jardin en l'air, un chêne déraciné, du maïs couché, quelques arbres cassés, un canasson volant (sur quelques mètres, en 1801). Pour les autres cas, «pas de dégât signalé». Vite, rangez les enfants en remplissant leurs poches de cailloux, ou de mercure, c'est bien plus lourd. Si vous n'en avez pas sous la main, mettez des poissons, ils en sont pleins. ■

\* Le 16 décembre 2013.

## Qui ça?



Ont œuvré à ce numéro: Anis Mauresque, Sophie Nasri, Alan Greenspanne, Fred Crayon, Jules de chez Smith, Nicolas de La Casinière, Huggy Lébon, Clara Lagadeg.  
 Mise en page: Pascale Hibrage.  
 Directeur de publication: Nicolas de la Casinière.  
 N° ISSN: 1270-4911 - N° CCPAP: 0211 G 88321  
 La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Lutte à Leuleu.  
 Tirée à 3000 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, Z.A Pôle Sud, 30 rue de l'Atlantique 44115 Basse-Goulaine.  
 Les archives du journal sont sur [lalettrealulu.com](http://lalettrealulu.com)  
 Les textes publiés sont «copyleft». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

## Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 .....  
 email : .....

chèque à l'ordre de  
 La Lutte à Leuleu  
 11 rue des Olivettes  
 44000 Nantes